

MARCHE PUBLIC A PROCEDURE ADAPTEE
conformément aux dispositions de l'article 27 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016

**SEJOUR EN SARDAIGNE DU 24 AU 28
MARS 2025**

Personne publique contractante

Collège MONTESORO
Chemin Agliani
20600 BASTIA
Tél. : 04.95.58.50.06

Personne détenant le pouvoir adjudicateur

M. Jean-Louis ANGELI, Principal

Comptable public

Marie RAMELLI

Personne habilitée à donner des renseignements

Mme Nicole MARIANI, adjointe gestionnaire
Tél. : 04.95.58.50.06

I – MODE DE PASSATION DU MARCHE

La procédure de consultation utilisée est le marché à procédure adaptée en application de l'article 27 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.

Le marché est constitué d'un lot. Le pouvoir adjudicateur émettra un bon de commande pour la totalité de la prestation si elle est proposée.

La publicité de cette offre fait l'objet d'une parution sur le site électronique de l'Association des journées de l'intendance (A.J.I.) et est consultable sur le site : www.aji-france.com

II – REGLEMENT DE LA CONSULTATION

1- Date et heure de dépôt des offres

La date limite de dépôt des offres est le 28/01/2025 à 12H.

2- Modalités de dépôt des offres

L'attention des candidats est appelée sur le fait que l'envoi des dossiers doit se faire sous forme dématérialisée sur la plate-forme A.J.I.

3- Analyse des candidatures et évaluation des offres

La sélection des candidatures et le jugement des offres seront effectués dans le respect des principes fondamentaux de la commande publique. Toute offre incomplète ou non conforme aux clauses du présent document sera immédiatement écartée.

L'offre économiquement la plus avantageuse sera appréciée en fonction des critères pondérés suivants:

- Le prix de la prestation : 40%
- La qualité des services associés : 60 %

N.B. : les prix restent fermes pour la durée et la totalité de la prestation.

4- Notification de l'offre retenue

Le choix du prestataire retenu sera déterminé au plus tard le **6/02/2025**

Les notifications d'attribution et de non-attribution de ce marché seront adressées aux candidats par voie électronique et feront l'objet d'une parution sur le site de l'A.J.I où elles seront consultables.

Dans le délai de quinze jours à compter de la notification du marché et avant tout commencement d'exécution, le titulaire devra justifier qu'il est couvert par un contrat d'assurance au titre de la responsabilité civile découlant des articles 1382 et 1384 du Code civil.

Il devra donc fournir une attestation de son assureur justifiant qu'il est à jour de ses cotisations et que sa police contient les garanties en rapport avec l'importance de la prestation.

A tout moment durant l'exécution de la prestation, le titulaire doit être en mesure de produire cette attestation sur demande du pouvoir adjudicateur et dans un délai de quinze jours à compter de la réception de la demande.

III – CONDITIONS DU MARCHÉ

1 – Objet du marché

Le présent marché a pour objet la fourniture d'une prestation de séjour

Annexe 2

PROGRAMME 5 JOURS DU 24 au 28 MARS 2025

SEJOUR PEDAGOGIQUE EN SARDAIGNE

Groupe de 26 élèves et 3 accompagnateurs

Le tarif doit comprendre :

LOT 1 :

- Transfert aller-retour en autocar du collège au port de Bonifacio.
- Navette maritime aller-retour Bonifacio - Santa Teresa di Gallura.
- Autocar à disposition pour les visites des 5 jours et transferts au port
- Hébergement 4 nuits Hôtel San Trano ou équivalent en pension complète - Chambres non mixtes pour 14 filles et 12 garçons - 3 chambres single pour les accompagnateurs
- Les taxes de séjour
- L'assurance annulation / rapatriement
- Les entrées aux musées, les visites et la navette maritime du mardi 25

- **Lundi 24 mars 2025** : Départ 7H30 du collège en autocar vers Bonifacio. Embarquement pour Santa Teresa di Gallura. Transfert en autocar jusqu'à Locusanu pour installation à l'hôtel San Trano ou équivalent en pension complète (paniers repas tous les midis sauf le jeudi où le repas sera pris à la ferme pédagogique). Visite du village et du musée ethnologique « Agnana »

- **Mardi 25 mars 2025** : **2 possibilités à déterminer** :
 - Visite du musée du liège à Caragnani le matin et randonnée et découverte des oliviers millénaires de Luras l'après midi
 - **Ou** Transfert en bateau pour une Journée sur l'île de la Maddalena

- **Mercredi 26 mars 2025** : Autour de Locusanu, randonnées et découverte des lieux préhistoriques, les châteaux et les chapelles romaines

- **Jeudi 27 mars 2025** : Journée à la ferme pédagogique « Lu Branu » à Arzachena (repas pris sur place)

- **Vendredi 28 mars 2025** : rencontre entre collégiens corses et gallurais autour de la langue et de la culture. Panier repas fourni par l'hôtel. Début d'après-midi transfert maritime pour Santa Teresa et retour au collège en autocar.

MAPA VOYAGE PEDAGOGIQUE

EN SARDAIGNE

Du 24 au 28 mars 2025

Entre 23 et 26 élèves (- de 16 ans)

3 accompagnateurs

BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES

(ANNEXE 1)

ECHELLE DE COTATION

Cahier des prix en Euro par élève et par accompagnateur (5)

PRESTATIONS	Nombre d'élèves				Accompagnateurs
	23	24	25	26	3
Séjour complet avec transport maritime et autocars					
Gratuites éventuelles					

Signature et cachet de l'entreprise

2 – Offre et engagement du candidat

Le candidat est invité à fournir le maximum de précisions et de détails au sein de son offre technique et financière.

A ce titre, les offres doivent comporter :

- Les références de la société dont l'attestation sur l'honneur du respect des obligations fiscales et sociales, de la possession des Agréments du Ministère du Tourisme et les habilitations à vendre des voyages à un public scolaire).
- Un devis détaillé mentionnant :
 - Le montant total de l'offre est indiqué en euros HT et TTC
 - Le prix unitaire HT et TTC par participant (élèves ET accompagnateurs : les adultes ne seront à aucun moment considérés comme « gratuits »)
 - Les prestations optionnelles chiffrées non incluses dans le prix global proposé

Le candidat s'engage à exécuter les prestations demandées aux conditions financières, techniques et procédurales spécifiées dans son mémoire technique.

Pièces à joindre au dossier :

- Pour justifier de la capacité économique et financière :
 - preuve d'une assurance des risques professionnels pertinents
 - déclaration sur les 3 derniers exercices disponibles concernant le chiffre d'affaires global du candidat et le chiffre d'affaires du domaine d'activités faisant l'objet du marché public
- Pour justifier des capacités techniques et professionnelles :
 - la liste des principales livraisons effectuées ou des principaux services fournis au cours des 3 dernières années

3 – Modalités de règlement

Suivant les règles de la comptabilité publique, le paiement se fera sur production de factures et sera effectué par mandat administratif. Les sommes dues seront payées dans un délai global de 30 jours à compter de la date de réception des demandes de règlement.

Un acompte égal à 30% de la somme totale sera versé à la commande.

Le solde du marché sera versé après sa réalisation ou avant le départ dès lors que tous les documents permettant le bon déroulement du séjour auront été fournis.

Les décomptes et les factures seront établis en un seul original et deux copies, sur papier à en-tête du titulaire et devront comporter, outre les mentions sociales d'usage, les mentions suivantes :

- Le nom et l'adresse du créancier
- Le numéro de compte bancaire ou postal à créditer
- Le numéro du marché
- La désignation des prestations
- La date d'établissement de la facture

A

Le

Signature précédée de la mention écrite « Lu et approuvé » et cachet de la société

